



**Communiqué**

Budget 2022 : Baisse de 1,25 % du taux de la taxe résidentielle

## **Un budget 2022 sous le signe de la rigueur et de la planification pour Lac-Mégantic**

Les élus Méganticois ont déposé mardi soir leurs prévisions budgétaires pour l'année 2022 : un budget équilibré d'un peu plus de 21 M\$, en hausse de 5,9 % depuis l'an dernier.

L'année 2022 concorde avec le dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation. Celui-ci présente une augmentation des valeurs de l'ordre de 7,3 %. Le taux de base de la taxe foncière résidentielle sera donc réduit de 1,25 % en 2022 (de 1,315 \$ à 1,299 \$) pour minimiser l'impact sur les contribuables. Tous les tarifs pour les services, de même que le taux de taxation pour les secteurs commerciaux, industriels, 6 logements et plus et terrains vacants demeurent inchangés. Le conseil municipal limite ainsi à 162 \$ la hausse du compte de taxes pour une résidence moyenne (évaluée à 182 200 \$ en 2022 par rapport à 167 600 \$ en 2021), ce qui correspond aux besoins réels de la Ville pour faire face aux coûts toujours à la hausse de la vie municipale, notamment dans un contexte d'inflation élevée (IPC Canada prévu décembre 2021 : 4,9 % / IPC Québec : 5,3 %).

Ce budget est déposé dans un contexte particulier, où les impacts de la pandémie sont toujours présents et imprévisibles et où les enjeux de main-d'œuvre sont réels et affectent la masse salariale. De plus, d'importants projets d'investissements sont prévus en 2022-2023, dont la réfection de la rue Laval, de Victoria jusqu'au Carrefour Lac-Mégantic, ainsi que la construction de la nouvelle caserne incendie. La Mairesse convient que cela devient tout un défi pour l'administration municipale de la ville centre de faire face à la quantité de plus en plus grande de responsabilités et d'obligations, tout en maintenant la qualité du service aux citoyens, et en respectant leur capacité de payer. « La grande priorité de la Ville est de gérer les deniers publics de façon rigoureuse et responsable, tout en assurant une gamme de services de qualité aux citoyens, ainsi que des infrastructures modernes et adaptées. De plus en plus, il faut user d'ingéniosité », indique la Mairesse. Durant l'exercice budgétaire, le nouveau conseil a convenu de faire des analyses plus détaillées de certains postes budgétaires au courant des prochains mois, afin de dégager des solutions d'optimisation pour l'an prochain. « L'amélioration continue doit être une valeur primordiale pour une ville qui cherche à se développer constamment », ajoute Mme Morin.

« Pour cet exercice budgétaire, nous avons travaillé afin de trouver un juste équilibre entre notre volonté de moderniser notre ville et la hausse des coûts fixes de nos opérations. Nous avons rigoureusement évalué les différentes options afin de proposer un budget équilibré qui mise sur le maintien de la qualité de vie des citoyens. Le budget d'opérations 2022 se distingue par la création de nouveaux postes à temps complet, mais l'abolition de nombreux autres postes à temps partiel, afin d'avoir une équipe municipale polyvalente pour faire rayonner la ville et les projets qu'on y développe. On parle, en autres, d'un poste aux communications au Bureau de coordination en développement économique (financé à même les sommes de Développement économique Canada jusqu'à mars 2023), ainsi qu'un poste de Chef de division – Culture tourisme et communauté, au Service récréatif, de la culture et de la vie active. « Le conseil municipal a été interpellé par la nécessité d'analyser le portrait des ressources humaines à l'intérieur de nos services. Nous avons fait le choix responsable d'investir dans le capital humain parce que nos employés sont notre ressource première la plus importante. Cela nous permettra de faire face aux défis, de mieux répondre à nos obligations et d'être plus agiles pour pallier aux enjeux et développer des opportunités. »

Afin d'équilibrer le budget, 315 900 \$ seront puisés dans le surplus accumulé qui se situe à 810 571 \$. De plus, le conseil a pris la décision de verser les intérêts générés par les sommes placées du recours collectif (environ 60 000 \$ par année), dans le budget courant de la municipalité, pour éponger les impacts qu'a encore la tragédie sur le nombre de projets gérés par l'équipe municipale.

Somme toute, malgré les aléas provoqués par la pandémie, l'année 2021 aura été bonne pour la Ville de Lac-Mégantic. Le Service des finances anticipe un surplus net utilisable de l'ordre de 160 000 \$ au 31 décembre 2021. Le portrait réel ne sera toutefois connu que lors du dépôt des états financiers, en juin prochain.

« Ce surplus s'explique notamment par des ventes exceptionnelles de terrains et par la vigueur du secteur de l'immobilier, qui a de nouveau généré d'importants revenus de droits de mutation. Ces résultats anticipés nous permettent d'entrevoir l'année 2022 avec optimisme et positivisme, malgré les défis qui se dressent et auxquels nous devons faire face en cours de route », confie le trésorier Luc Drouin. « La rigueur et une planification responsable des projets à venir seront nos plus grands atouts dans la prochaine année », conclut la Mairesse, reconnaissante du travail accompli au cours des dernières semaines par la direction générale, les directions des services et le nouveau conseil municipal.

-30-

Source : Julie Morin  
Mairesse  
Ville de Lac-Mégantic

(819) 582-2308

[mairie@ville.lac.megantic.qc.ca](mailto:mairie@ville.lac.megantic.qc.ca)

**Faits saillants :**

- Diminution du taux de taxes secteur résidentiel (-1,25%)
- Gel des autres taux de taxes (6 logements et plus / commerces / industries)
- Tarification des services d'aqueduc, d'égouts et des collectes de matières résiduelles sans augmentation
- Réduction de l'endettement pour la 8e année consécutive
- Poursuite de tous les programmes de soutien au développement

**Programme triennal d'immobilisations 15,7 M\$ en 2022, dont :**

- Nouvelle caserne incendie : 7 500 000 \$
- Bassins de rétention et de décantation – secteur du Versant : 300 000\$
- Plan de développement du réseau cyclable et déplacements actifs : 270 000 \$
- Développement de rues tant au niveau résidentiel et qu'au niveau industriel : 1 400 000 \$
- Réfection de la rue Laval - Phase 1 : 3 300 000 \$
- Reconversion ancienne scierie – revitalisation secteur Fatima : 2 100 000 \$

Pour réaliser les investissements prévus dans son programme triennal d'immobilisations, la Ville bénéficiera de subventions s'élevant à 8,9 M\$ et elle prévoit emprunter la somme de 6,8 M\$ à long terme.